

Nations



Unies

*Offre d'emploi pour une position nécessitant un détachement officiel
Des gouvernements nationaux des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies
Les nominations sont limitées à des postes financés par le compte d'appui
Aux Opérations de Maintien de la Paix*

Titre du poste et niveau	Officier de formation de la police, P-3
Organisation	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo MONUSCO
Lieu d'affectation	Goma
Relevant de	Commissaire de Police Adjoint
Durée	12 mois (renouvelable)
Date limite de dépôt de candidature	07 Novembre 2024
Numéro de l'offre d'emploi	2024-MONUSCO-71874- DPO

Valeurs Fondamentales de l'Organisation des Nations Unies : Intégrité, Professionnalisme et Respect de la Diversité

RESPONSABILITÉS :

Sous la supervision et l'autorité générales du commissaire de police et du commissaire de police adjoint, dans les limites des pouvoirs qui lui sont délégués et en étroite coordination et collaboration avec l'unité de réforme et de restructuration de l'UNPOL, le responsable de la formation de la police est chargé, entre autres, de l'exécution des tâches suivantes :

- Diriger la formation, la supervision et la coordination de la formation dispensée par l'UNPOL à la police nationale congolaise et aux autres services chargés de l'application de la loi.
- Coordonner avec les autorités nationales et fournir des conseils réguliers pour assurer une mise en œuvre adéquate des plans, programmes et politiques de formation élaborés. Mettre en œuvre les plans, programmes et politiques de formation élaborés.
- Produire et soumettre en temps voulu des rapports relatifs à la mise en œuvre des programmes de formation et améliorer les compétences générales de la police locale.
- Engager les partenaires internationaux et régionaux dans le développement et l'expansion des domaines de soutien à la formation pour la durabilité du développement des capacités des agences chargées de l'application de la loi.
- Développer un système et mettre en œuvre des procédures et des pratiques pour la collecte et la maintenance d'une base de données de formation.

- Procéder à des évaluations périodiques des performances des officiers de formation de la police de la MONUSCO.
- Assurer la liaison et la présidence des réunions périodiques avec les chefs de secteur de l'UNPOL concernant la formation et le fonctionnement administratif.
- S'acquitter de toute autre tâche confiée par le Chef de la Composante Police dans le cadre de son mandat.

COMPÉTENCES :

Professionalisme : Montre une fierté dans son travail et ses réalisations ; fait preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; est consciencieux et efficace dans le respect des engagements, le respect des échéances et l'obtention des résultats ; est motivé par des préoccupations professionnelles plutôt que personnelles ; fait preuve de persévérance lorsqu'il est confronté aux difficultés et aux défis ; garde son calme dans des situations stressantes. Prend la responsabilité de mettre en œuvre la perspective et l'équilibre des genres et d'assurer l'égalité de participation des femmes et des hommes dans toutes les activités. Forte habileté dans la négociation et la résolution des conflits. Possède une expertise exceptionnelle dans le domaine technique du travail en général, et dans les domaines spécifiques qu'il supervise en particulier, et démontre de solides compétences organisationnelles. Expérience dans la gestion et l'administration. Aptitude à contrôler et à corriger le travail des autres.

Aptitude à planifier et à organiser : Définir clairement des buts compatibles avec les stratégies convenues ; identifier les activités et les tâches prioritaires ; ajuster les priorités selon les besoins ; prévoir suffisamment de temps et de ressources pour mener sa tâche ; anticiper les risques et les imprévus durant la planification ; surveiller et savoir ajuster les plans et les actions si nécessaire ; utiliser efficacement son temps.

Travail d'équipe : Travaille en collaboration avec ses collègues pour atteindre les objectifs de l'organisation ; sollicite des contributions en appréciant réellement les idées et l'expertise des autres ; est disposé à apprendre des autres ; soutient et agit conformément à la décision finale du groupe, même si cette décision ne reflète pas entièrement sa propre position ; partage le mérite des réalisations de l'équipe et accepte la responsabilité conjointe des lacunes de l'équipe.

Communication : Parle et écrit clairement et efficacement ; écoute les autres. Interprète correctement les messages des autres et y répond de manière appropriée ; pose des questions pour clarifier et montre son intérêt pour une communication à double sens ; adapte le langage, le ton, le style et le format en fonction de l'auditoire ; fait preuve d'ouverture en partageant des informations et en tenant les gens informés.

QUALIFICATIONS :

Formation : Diplôme universitaire supérieur (maîtrise ou équivalent) en sciences appliquées, en sciences sociales ou dans d'autres domaines pertinents. Un diplôme universitaire de premier niveau assorti de qualifications académiques pertinentes et d'une vaste expérience de haut niveau dans le domaine de l'application de la loi et de la sécurité communautaire, y compris la formation et la gestion de la police, peut être accepté en lieu et place du diplôme universitaire supérieur. Un diplôme d'une école de police certifiée ou d'un établissement de formation similaire dans le domaine du maintien de l'ordre est requis. Une certification en « formation des formateurs » est vivement souhaitée.

Expérience professionnelle : Un minimum de 5 ans (7 ans en l'absence d'un diplôme supérieur) d'expérience pertinente, à responsabilité progressive, dans le domaine du maintien de l'ordre, à la fois sur le terrain (région/district) et dans un établissement de formation national, y compris une expérience pratique de l'élaboration de programmes de formation, de l'organisation de formations théoriques et en cours d'emploi ; une certification en formation des formateurs est vivement souhaitée ; au moins trois (3) ans d'expérience en tant que cadre supérieur dans la planification et l'administration de la formation de la police ou du maintien de l'ordre, une expérience de l'élaboration de stratégies de formation est requise ; une expérience de la planification stratégique et de l'élaboration de projets et de programmes est souhaitée.

Grade : Le grade requis pour un poste P-3 est celui d'inspecteur principal, de major ou d'un autre service équivalent ou supérieur.

Langues : L'anglais et le français sont les langues de travail des Nations unies. Pour le poste annoncé, la maîtrise du français et de l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit, est requise.

A compétences égales, la préférence sera donnée aux candidats féminins.

Date d'émission : 07 Novembre 2024

Conformément à la nouvelle politique de sélection du personnel des Nations unies en matière de droits de l'homme, toutes les personnes qui souhaitent travailler pour les Nations unies doivent attester qu'elles n'ont pas commis d'infractions pénales graves et qu'elles n'ont pas été impliquées dans des violations des droits de l'homme internationaux ou du droit humanitaire international. La formulation exacte de l'auto-attestation est décrite au para. 5.2 de la politique susmentionnée. La décision finale concernant la sélection d'une personne pour servir au sein des Nations unies sera également soumise à un contrôle des droits de l'homme.

<https://police.un.org/en/vacancies>

Avis spécial : *La diffusion de cette offre d'emploi est limitée aux États membres des Nations unies. Seuls les membres du personnel de police qui sont actuellement employés par leur service de police nationale et qui ont reçu l'autorisation de leur autorité nationale respective de postuler à cette offre d'emploi seront pris en considération.*

Veuillez noter que pendant leur détachement auprès des Nations unies, les membres du personnel de police ne peuvent être réaffectés ou transférés à un autre poste détaché au sein des opérations de paix ou du secrétariat des Nations unies.

Le personnel détaché en service actif peut servir sous un contrat du personnel des Nations unies pour une période maximale de trois ans (cumulés) qui, dans des cas exceptionnels, peut être prolongée d'une quatrième et dernière année sous réserve des besoins opérationnels et de performances satisfaisantes. Cette limite de service inclut les périodes de service antérieures auprès des Nations unies en tant qu'officier détaché en service actif dans le

cadre d'un contrat de personnel des Nations unies.

Les candidats qui ont déjà servi en tant que personnel détaché en service actif peuvent se représenter après une interruption de service d'au moins un an à compter de leur dernier détachement dans le cadre d'un contrat de personnel des Nations unies, sous réserve de la limite de contrat indiquée ci-dessus.

Les candidatures de membres du personnel de police en service actif détachés sous contrat avec les Nations unies ne seront pas prises en considération.

Les candidats doivent satisfaire à toutes les exigences de l'offre d'emploi au moment de la nomination afin d'être pris en considération pour le poste.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Traduit avec DeepL.com (version gratuite)féminines sont vivement encouragées.